



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Aigle - Séance du 17 juin 2026

Le Conseil communal d'Aigle

- **Vu** le préavis 2026-04, relatif au rapport de gestion pour l'année 2025 ;
- **Ouï** les rapports de la Commission de Gestion et la Commission des Finances chargées de l'étude de cet objet ;
- **Considérant** que ledit objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. D'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2025 tels que présentés ;
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

Ainsi délibéré en séance du dix-sept juin deux mille vingt-six.

Le président

Jacques VACHERON



La secrétaire

Véronique DELADOEY